..Des terrains de foot pas très "verts"

Par TF1 News (d'après agence), le 23 décembre 2009 à 07h51, mis à jour le 23 décembre 2009 à 07:54

Environ 2000 litres de fuel par jour pour chauffer la pelouse du stade Marcel-Picot à Nancy,
1200 litres pour le stade Saint-Symphorien à Metz : en plein coeur de l'hiver, le football ne
donne pas le bon exemple écologique.

Article suivant dans Environnement : Greenpeace : les invités surprise du dîner royal en prison foot terrain football joueur jeu matchImage d'archives

Une belle pelouse bien verte, voilà qui pourrait ressembler à une véritable image publicitaire en faveur de l'écologie. Sauf si cette pelouse est en fait régulièrement renouvelée sous forme de plaques de gazon installées à grand frais... et qu'elle se retrouve, comble du ridicule, chauffée en plein hiver pour éviter de geler. Mais le football est roi. Et pas question que les terrains soient inaccessibles pour cause de météo hivernale...

C'est ainsi que par temps de grand froid, l'AS Nancy-Lorraine, club de Ligue 1, utilise jusqu'à 2000 litres de fuel par jour pour éviter que la pelouse du Stade Marcel-Picot ne gèle. La pelouse du club lorrain est bâchée et chauffée depuis le 12 décembre et quatre moteurs diffusent de l'air chaud sous la bâche. Le directeur général du club, Nicolas Holveck, explique que s'il n'a pas mis tout en oeuvre pour maintenir un terrain praticable et que la rencontre est annulée au dernier moment, le club risque de recevoir une amende de la ligue de football de 40.000 euros, plus les frais de dédommagement de l'équipe adverse. En cas de match télévisé, les frais peuvent monter jusqu'à 250.000 euros.

Sochaux, seul club équipé d'une pelouse chauffante

A Metz, club de Ligue 2, le Stade Saint-Symphorien est bâché et chauffé depuis le 14 décembre afin d'être maintenu à 1,5°C. Avec les températures descendues ces derniers jours jusqu'à -15°C, 1200 litres de fuel (à 60 centimes le litre), ont été utilisés avant le match qui était prévu lundi soir. En vain : le match a finalement été reporté en raison des chutes de neige qui ont rendu le terrain impraticable.

Pour Jean-François Girard, responsable du stade, "cela peut paraître irraisonnable, mais si nous ne faisons pas tout pour conserver un terrain praticable, la ligue nous met une amende" de 30.000 euros, voire plus si le match devait être télévisé, les frais totaux pouvant grimper jusqu'à 50.000 euros en comptant le dédommagement à l'équipe adverse, souligne-t-il, précisant que la bâche coûte à elle seule 30.000 euros.

Sochaux (L1) est le seul club français équipé d'une pelouse chauffante. Près de 28 km de câbles en aluminium sont installés sous la pelouse du stade Bonal, chauffée dès que la température extérieure descend à 3C°. Environ 60.000 euros d'électricité par an sont ainsi nécessaires, avec un investissement initial de 350.000 euros pour le câblage.